

Le très hon. M. Gardiner: Je répondrai à la question relative à la station de démonstration de Terrace. Établie au printemps de 1950, cette station est dirigée par M. Peter van Stolk. L'entente prend fin avec la campagne de 1953. Elle est renouvelable. L'une des premières tâches qu'entreprend la station c'est d'étudier la production des vergers, y compris l'adoption de fruits rustiques, l'amélioration des méthodes de pulvérisation, etc. La production des fruits n'a guère été satisfaisante dans cette région. On nous a demandé d'étudier les problèmes de l'horticulture, de la culture des fruits et légumes. La constitution des sols sera étudiée. On a affecté à cette station, en 1950, environ \$400 qui ont servi surtout à l'organisation du travail et à la surveillance.

Comme la station n'a été étblie qu'en 1950, la plantation des arbres fruitiers et l'établissement des légumes expérimentaux s'effectueront durant la saison de 1951. On compte affecter environ \$1,000 aux travaux prévus cette année pour cette station. Il y a environ 12 acres de terrain à \$5 l'acre, y compris l'usage du terrain et des services. Le ministère fournit la semence et les arbres. En d'autres termes, on exploite la propriété d'après les méthodes établies par le ministère.

La station de Lacombe (Alberta) compte un personnel de quarante-huit. Les recettes s'élèvent à \$25,000.

M. Thomas: A combien se sont chiffrées les dépenses?

Le très hon. M. Gardiner: Cette année le crédit est de \$169,000. Ce sera à peu près le montant des dépenses.

M. Brooks: Les frais des fermes expérimentales sont-ils entièrement à la charge du gouvernement fédéral? En ce cas, le gouvernement fédéral collabore-t-il avec le gouvernement local dans l'exploitation de ces fermes? Nous savons que chaque province a ses problèmes particuliers. Or je me demandais en quoi le gouvernement fédéral coordonne son action avec celle des gouvernements provinciaux pour ce qui est du travail effectué à ces fermes expérimentales?

Le très hon. M. Gardiner: Les frais sont à la charge du gouvernement fédéral, mais nous collaborons avec les provinces dans le cas d'étude des sols et à bien d'autres points de vue. Les résultats de tout travail expérimental sont à la disposition des autorités provinciales si elles désirent les obtenir. Nous collaborons avec elles et elles collaboreront avec nous de toutes les manières possibles en vue de faire profiter les cultivateurs en général des résultats de ce travail.

[M. Thomas.]

M. Brooks: Je le sais, mais il y a des classes qu'on organise à diverses fermes expérimentales. Les gouvernements provinciaux, je crois, choisissent les candidats; je demande au ministre quelles sont les relations à cet égard?

Le très hon. M. Gardiner: Il n'est pas d'usage de tenir ce qu'on appelle généralement des classes aux fermes fédérales. La ferme de Guelph, par exemple, est connue comme une ferme expérimentale, mais elle est exclusivement dirigée par la province. La province dirige en même temps un collège d'agriculture. C'est le même cas en Saskatchewan et, je crois, dans la plupart des provinces. Elles ont une ferme en relation avec un collège d'agriculture. L'administration de la ferme est très semblable à celle de nos fermes expérimentales et l'objet en est presque identique.

On donne ce qu'on pourrait appeler des cours populaires en collaboration avec les stations de démonstration. Le spécialiste dans la culture des céréales donne des cours. Les gens de la région le suivent d'une parcelle à une autre, et il explique les résultats du travail accompli.

M. Brooks: Le gouvernement provincial administrait une école dans la ville de Sussex, où j'habite. L'an dernier il l'a transportée à la ferme expérimentale de Fredericton. Je me demandais pourquoi on l'a maintenant établie à Fredericton?

Le très hon. M. Gardiner: J'oublie certains détails au sujet de l'école à Fredericton. Je ne me souviens pas trop comment on l'a inaugurée, mais il y a quelque chose de particulier à son sujet. L'école se trouve à la ferme expérimentale, mais c'est le gouvernement provincial qui la dirige. Si on y a transféré des élèves à ce moment-là, il s'agissait sans doute d'une école provinciale. Nous n'administrons pas cette école. L'édifice a brûlé. On nous demande donc d'en construire un autre afin de poursuivre les cours. Nous étudions la question.

M. Herridge: Quelques mots seulement au sujet de certains fonctionnaires qui accomplissent dans l'ombre de l'excellent travail, dont on ne parle pas parce qu'il n'a rien de spectaculaire.

Je songe tout particulièrement aux travaux des fonctionnaires à la station expérimentale de Summerland. Ils sont fort appréciés par les fructiculteurs de l'intérieur de la Colombie-Britannique et par les cultivateurs ordinaires. Je ne parlerai pas en détail des nombreuses expériences qu'ils ont réussies. Je suis sûr que le ministre et ses fonctionnaires connaissent les résultats. Mais nous